

Les énergies renouvelables: biens communs ou marchandises?

Le 1^{er} octobre dernier, les cellules Rise de la CSC et de la FGTB réunissaient à Namur un large public autour d'un reportage qu'elles ont réalisé sur Montdidier, une ville française qui met les énergies renouvelables à la portée de ses citoyens (1). Preambule à un débat ouvert sur le développement - privé ou public - des énergies renouvelables en Wallonie.

Montdidier, petite ville de 9.000 habitants, est située à trois heures de route de Bruxelles, non loin d'Amiens. Si la bourgade de Picardie française n'est pas exotique, elle n'en est pas moins dépayssante. Dirigée pendant 10 ans par une équipe municipale engagée aux côtés de tous, Montdidier a mis en œuvre une politique énergétique novatrice fondée sur les ressources renouvelables (éolien, biomasse, solaire) au profit des citoyens et des travailleurs qui en ont récolté les fruits sous forme de primes à l'isolation et d'emplois locaux. «*Le vent est un bien commun. Il est normal que les bénéfices que nous en tirons reviennent d'une manière ou d'une autre aux citoyens*». Guidée par cette philosophie, la petite ville pilote s'est appuyée sur sa régie publique et l'aide de l'Ademe (2) pour mener à bien ces projets de maîtrise publique de l'énergie. Les cellules Rise de la FGTB et de la CSC en ont tiré un film ouvert sur l'avenir: «*Il y a dix ans, témoigne la maire de la commune, nous étions des animaux de laboratoire. Demain nous espérons être, avec vous, un parmi cent mille...*». (1)

Au terme du reportage, les régionales namuroises de la CSC, de la FGTB, du PAC et du Moc, avec l'assistance d'Afico

et du kot à projets Ekoteam, ont convié experts et grand public à une invitation au voyage: peut-on transposer cette expérience en Wallonie? Quels sont nos obstacles et nos atouts pour donner corps à une transition énergétique démocratique?

Le rôle des intercommunales en Wallonie

Le public en présence a d'emblée mesuré la distance qui sépare Montdidier du contexte wallon marqué par les intercommunales. Des régies ont bien existé en Wallonie, mais elles n'ont pas résisté à la libéralisation. Deux erreurs auraient conduit à leur disparition: la conviction que «plus c'est gros, plus c'est rentable», et la logique d'une libéralisation du marché forcément «bénéfique pour le consommateur». Selon Michel Huart, secrétaire général de l'Apere (3), c'est bien une logique de centralisation, qui a présidé au modèle électrique en Belgique. Aujourd'hui la logique de décentralisation peut faire évoluer le cadre. Mais en l'état, une intercommunale n'a pas intérêt à faire des économies, c'est-à-dire à mener une politique d'efficacité énergétique comme à Montdidier, au risque de perdre du budget. Il faudrait donc revoir le mode de

fonctionnement des intercommunales, avec une autre vision du développement.

Le rôle des coopératives

Recentrant le débat, Christian Peeters, président du Moc de Namur, nous a rappelé que ce sont bien des développeurs privés qui se sont appropriés les énergies renouvelables, alors que l'intégralité des retombées devraient retourner aux habitants, y compris sous forme d'emplois relocalisés. Cette réappropriation passe, pour Roger Bourgeois, président de Champs d'Énergie (4), par la constitution de coopératives citoyennes, une réponse crédible au développement démocratique du renouvelable! «*Le citoyen détient la clé et doit pousser la porte, a-t-il rappelé avec force. Comment se fait-il qu'en Allemagne, en Écosse, au Danemark, les coopératives avancent, et pas en Wallonie?*»

Certes, les choses commencent à bouger: les coopératives éoliennes sont maintenant en phase de constitution en Wallonie et, au niveau belge, elles sont fédérées au sein de Rescoop qui a rejoint elle-même un réseau européen. Mais les éoliennes, qui ne représentent qu'une partie de l'arsenal renouvelable, sont montrées du doigt. Il s'agit d'une minorité de réfractaires, mais d'une minorité puissante. Un sondage Ipsos montre pourtant que 80 % des Wallons sont favorables aux éoliennes. Le potentiel des communes rurales est à cet égard considérable en termes de richesse et d'emplois!

| Hugo Martin |

(1) Rise a organisé une visite de Montdidier avec des délégués le 9 juin 2011. Le film «Montdidier, un exemple de transition juste» est à voir sur le site de Rise:

<http://www.rise.be/videos/films.htm?lng=fr>

(2) Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (France).

(3) Apere: Association pour la promotion des énergies renouvelables.

(4) Coopérative éolienne.



Devenue un exemple, la petite ville française de Montdidier a mis en œuvre une politique énergétique novatrice fondée sur les ressources renouvelables (éolien, biomasse, solaire) au profit des citoyens et des travailleurs.